



## AVEC LES FEMMES DU MONDE PACTE POUR ENRAYER LE VIH/SIDA

Les droits sexuels et reproductifs représentent une priorité fondamentale pourtant négligée dans la politique, les programmes et l'allocation de ressources à la lutte contre le VIH/SIDA. La non-protection des droits humains des filles et des femmes, y compris leur droit à la santé et celui de vivre à l'abri de la contrainte sexuelle et de la violence, alimente la pandémie. L'accès universel à l'éducation et aux services de santé sexuelle et reproductive, de même que la protection des droits sexuels et reproductifs, sont essentiels à son enrayerment.

Il est largement reconnu que les taux d'infection à VIH sont en hausse parmi les femmes de toutes les régions du monde et qu'ils sont souvent supérieurs chez les filles et les femmes, par rapport aux hommes. La vulnérabilité des femmes, surtout jeunes et encore filles, tient au déni et à la négligence de leurs droits, à l'inégalité entre les sexes, à des facteurs de nature socioculturelle et économique, à la violence persistante à leur encontre et à leur configuration biologique.

L'autonomisation des femmes et des filles doit être au centre d'une réponse multisectorielle à la pandémie mondiale. En ce qui concerne, en particulier, la santé et les droits sexuels et reproductifs, nous mettons, à tous niveaux, les décideurs de la lutte contre le VIH/SIDA en demeure de:

**Redéfinir la notion de « risque élevé »:** Reconnaître que les femmes, jeunes et encore filles surtout, courent un risque grave, et que toutes les femmes ont droit d'accès à des prestations confidentielles de conseil et dépistage volontaires, traitement, soins et soutien dans le cadre de services complets de santé sexuelle et reproductive.

**Étendre la prise de décision:** Assurer que les femmes infectées et affectées par le VIH/SIDA, de même que les défenseurs des droits et de la santé des femmes, participent pleinement au débat, aux niveaux les plus élevés surtout, de sorte que les décisions reflètent les réalités et les besoins des femmes.

**Faire preuve de leadership:** Établir, en paroles et en actes concrets, les priorités de réduction du risque et du fardeau du VIH/SIDA pour les femmes et les filles, à travers la protection de leur santé et de leurs droits sexuels et reproductifs, y compris la promotion de politiques et de lois contre la discrimination et la violence sexuelle.

**Investir des fonds ciblés sur le VIH:** Affecter des ressources significatives de lutte contre le VIH/SIDA, et en contrôler l'usage, à des services de santé et d'éducation aptes à protéger et autonomiser les femmes et les filles. Notamment:

- **services de santé sexuelle et génésiquereproductive complets** accessibles à toutes les femmes et dotés de capacités de prévention, conseil, dépistage, soins et traitement (ou orientation) du VIH/SIDA et autres IST;
- accès universel au **préservatif féminin subventionné**, ainsi qu'au préservatif masculin, et mise au point et

distribution de **microbicides** et autres techniques préventives contrôlées par les femmes; et vaccins;

- **éducation complète à la sexualité**, avec promotion des droits sexuels et reproductifs, de l'égalité des sexes, et de l'acquisition de compétences, ainsi que d'une information complète et précise à l'intention de tous les enfants et jeunes, scolarisés ou non.

**Renforcer les programmes de lutte contre le VIH/SIDA:** Protéger la santé et les droits de toutes les femmes à travers les programmes de lutte contre le VIH/SIDA :

- Assurer l'accès des femmes à des services de conseil et dépistage volontaires confidentiels, y compris en ce qui concerne le choix de ne pas se faire tester; assurer leur protection contre la violence, l'opprobre et la discrimination susceptibles de résulter de la divulgation de leur état;
- Assurer à toutes les femmes et filles un accès équitable et durable au traitement du SIDA et des infections opportunistes, en fonction de leur âge, santé et état nutritionnel, avec pleine protection de leurs droits humains, y compris sexuels et reproductifs; accroître la recherche et le développement de traitements adaptés aux différents âges; et suivre l'accès au traitement en fonction de l'âge, du sexe et de la continuité des soins;
- Accroître et utiliser les fonds alloués aux soins et aux efforts de soutien afin d'alléger le fardeau disproportionné des femmes à cet égard;
- Assurer le soutien de l'autonomisation économique des femmes afin de réduire leur vulnérabilité.

---

Le Pacte Avec les Femmes du Monde est un programme d'action visant à obliger les changements du politique nécessaires pour prévenir les infections par le VIH de plus en plus des femmes et les jeunes, et leur assurer un accès équitable au traitement, de soins et de soutien. Le Pacte a été élaboré à une réunion mondiale organisée par la Coalition Internationale pour la Santé des Femmes (IWHC) en 2005, qui a rassemblé 28 femmes de sept circonscriptions.

Le Pacte existe également en version anglaise, espagnole et portugaise. Pour tous renseignements complémentaires, adressez un courriel à [withwomenworldwide@iwhc.org](mailto:withwomenworldwide@iwhc.org) ou rendez-vous sur [www.withwomenworldwide.org](http://www.withwomenworldwide.org).